

**Commune de Mittelschaeffolsheim**

Procès-verbal de la séance du 5 septembre 2014

Date de convocation : 1<sup>er</sup> septembre 2014

**Membres présents :** M. Alain WACK, Maire

M. Didier Gruber, adjoint

Mmes Claudon Martine et Diebold Laurette, adjointes

Mmes Dollinger Sophie, Heilig Doris et Kuhlmann Stéphanie

MM Ginss Fabien, Kieffer Mathieu, Laugel Nicolas, Lottmann Denis, Niederlaender Régis, Risch Francis, Sorg Fabien

**Membres absents excusés :** MM Kieffer Mathieu et Lottmann Denis

**Membre absent non excusé :** /

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h. Il salue et remercie les membres présents, constate que le quorum est atteint.

Mme Loehrer Sandra est désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Régime des aides à l'électrification rural (art. 2.1 du décret du 14 janvier 2013)

**1. REGIME DES AIDES A L'ELECTRIFICATION RURAL**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président de l'association des maires du Bas-Rhin daté du 26 août 2014, relatif à la concession d'électricité ES Réseaux pour le maintien de notre commune en régime urbain.

Vu l'article 2 du décret n° 2013-46 du 14 janvier 2013, le conseil municipal réuni le 5 septembre 2014, demande le maintien de la totalité du périmètre de la commune de Mittelschaeffolsheim en régime urbain d'électrification.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 14 janvier 2013 relatif aux aides pour l'électrification rurale,

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à demander au Préfet de soustraire notre commune, en sa qualité d'autorité organisatrice du réseau public de distribution d'électricité, du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 30, en remerciant l'ensemble des membres pour leur participation.